

LES AUTOCHTONES DANS LA CONSTRUCTION

PORTRAIT STATISTIQUE 2021



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC



Portrait statistique 2021

Selon le recensement de 2016 de Statistique Canada, les Autochtones constituent 2,3 % de la population québécoise. La population active autochtone totale sur le marché du travail s'élevait pour sa part en 2016 à 85 615 personnes pour un taux d'activité de 60 %, alors qu'il était de 64 % chez les non-Autochtones.

L'identification des Autochtones parmi la main-d'œuvre de l'industrie de la construction assujettie à la *Loi R-20*¹ a débuté en 2004. Les nouveaux travailleurs sont invités à indiquer leur statut d'Autochtone dans le formulaire de demande de certificat de compétence. Dans le cas des travailleurs déjà présents dans l'industrie, des démarches spécifiques ont été menées auprès des communautés autochtones ou directement auprès des travailleurs. Les nations crie, innue et inuite ont en particulier fait l'objet des premières démarches d'identification.

Les renseignements recueillis jusqu'à présent ont permis de constituer une intéressante base de données sur la main-d'œuvre autochtone active² dans la construction, même s'il se peut que l'ampleur réelle de la présence autochtone dans la construction soit sous-estimée. Des démarches d'identification se font continuellement, mais il demeure que l'identification se fait sur une base volontaire.

¹ Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chap. R-20).

Table des matières

<i>Contexte général des Autochtones au Québec</i>	2
<i>L'évolution de la main-d'œuvre autochtone dans l'industrie de la construction</i>	3
La présence autochtone en 2021.....	3
Les entrées se redressent, en 2021	3
Les salariés non autochtones détiennent davantage un certificat de compétence	6
Une proportion toujours faible de compagnons ..	6
Une présence plus grande dans l'équipement lourd et l'acier de structure	7
Les Autochtones sont surtout présents dans le secteur Génie civil et voirie	9
<i>Intégration de la main-d'œuvre autochtone dans l'industrie de la construction</i>	10
Plus de 900 entreprises embauchent des Autochtones.....	10
Forte présence des Innus (Montagnais) et des Cris	10
L'emploi autochtone majoritairement concentré dans 3 régions	10
La concentration des Autochtones dans certains métiers et secteurs les ralentit pour l'amélioration de leur salaire	11
<i>Conclusion</i>	13
<i>Références</i>	14

² Aux fins de statistiques, une personne est considérée comme active lorsqu'elle a travaillé pendant au moins 1 heure pendant l'année dans un métier ou une occupation de la construction assujettie à la *Loi R-20*.



Le présent document fournit des données statistiques pour les Autochtones identifiés depuis 2010. En 2021, on dénombrait 1 372 travailleurs autochtones actifs, soit 0,72 % de l'ensemble de la main-d'œuvre³. Les Autochtones étant principalement concentrés dans les régions du nord du Québec, leur présence dans la construction est jusqu'à maintenant tributaire des grands chantiers du secteur Génie civil et voirie.

Les Autochtones font partie des groupes sous-représentés⁴ dans l'industrie de la construction assujettie à la *Loi R-20*. En effet, seulement 0,72 % de la main-d'œuvre s'identifie comme autochtone alors que les Autochtones représentent 2,3 % de l'ensemble de la population québécoise (Statistique Canada, 2016b). Au Canada, les personnes ayant une identité autochtone représentent 5,2 % (Statistique Canada, 2016a) de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, alors qu'ils représentent 4,9 % de la société canadienne. Le faible poids démographique des Autochtones et des femmes autochtones invite l'industrie à s'ouvrir à la diversité de la main-d'œuvre.

Contexte général des Autochtones au Québec

Selon le recensement de 2016 de Statistique Canada, les Autochtones constituent 2,3 % de la population québécoise. On dénombrait 182 885 personnes ayant une identité autochtone au Québec, dont 109 355 réparties en 11 nations reconnues. Les Innus (Montagnais) (19 %), les Cris (18 %), les Mohawks (18 %) et les Inuits (12 %) sont les 4 nations autochtones les plus importantes, comptant pour 67 % de l'ensemble de la population autochtone de la province. Les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Hurons-Wendats, les Malécites, les Micmacs et les Naskapis représentent quant à eux 33 % de la population autochtone. Toutes ces nations ont des membres qui travaillent dans l'industrie de la construction.

Les nations autochtones ont des histoires, des géographies et des langues différentes. Synthétiser les particularités des nations autochtones offre donc un portrait simplifié de ces réalités. Cependant, certaines tendances et similitudes s'observent chez les nations autochtones, notamment sur des questions économiques et sociales, qui permettent de dégager des constats importants. Par exemple, les personnes ayant une identité autochtone sont plus souvent sans diplôme d'études secondaires (40 %) que l'ensemble de la population du Québec (23 %) (Statistique Canada, 2016d). La population active autochtone totale sur le marché du travail s'élevait en 2016 à 85 615 personnes pour un taux d'activité de 60 %, un taux légèrement plus faible que celui des non-Autochtones, qui est de 64 %.

Un autre point commun des Autochtones est le multilinguisme. Nés au Québec, les membres des nations autochtones parlent la plupart du temps une langue

³ En retirant les Métis de la population autochtone, les travailleurs faisant partie des Premières Nations et des Inuits représentent 0,66 % de la main-d'œuvre en construction.

⁴ Un groupe est sous-représenté lorsque sa présence dans l'industrie de la construction est inférieure à sa présence dans la population globale.



autochtone, puis une des langues officielles du Canada, soit l'anglais ou le français, selon les régions habitées. L'anglais est plus présent dans le nord du Québec chez les Inuits et les Cris, et dans l'est du Québec encore une fois chez les Cris. Le français est plus utilisé dans les centres urbains ainsi que dans l'est du Québec. Au Québec, les langues autochtones les plus fréquemment déclarées comme langues maternelles étaient les langues cries (34 %), l'inuktitut (24 %), le montagnais (19 %) et l'attikamek (13 %). L'utilisation de l'anglais comme langue seconde et langue de travail peut être un obstacle, pour les Autochtones, à l'accès à un emploi et à son maintien, tant dans l'industrie de la construction que pour l'ensemble des secteurs. Selon le recensement de 2016b, les Autochtones déclaraient que le français était une de leurs langues maternelles moins souvent (64 %) que pour l'ensemble de la population du Québec (79 %).

La situation géographique des Autochtones est également particulière, la grande partie des communautés autochtones vivant dans des régions isolées. De plus en plus d'Autochtones vivent en milieu urbain, mais il est encore difficile d'obtenir des statistiques sur cette tendance.

L'évolution de la main-d'œuvre autochtone dans l'industrie de la construction

La présence autochtone remonte légèrement, en 2021

Le nombre de salariés autochtones s'est vu atteindre un sommet de 1 372, en 2021. La proportion d'Autochtones dans l'industrie se retrouve ainsi à 0,72 %, en hausse par rapport à 2020 (0,66 %)⁵. Bien qu'un nouveau record soit établi en termes d'effectifs, la proportion d'Autochtones dans l'industrie n'atteint pas un nouveau record.

Tableau 1 – Main-d'œuvre active autochtone et totale, et part des Autochtones

2012 à 2021, nombre de salariés			
Année	Autochtones	Totale	Part des Autochtones
2011	1 099	159 607	0,69 %
2012	1 304	164 045	0,79 %
2013	1 191	161 901	0,74 %
2014	1 097	158 085	0,69 %
2015	1 079	153 587	0,70 %
2016	1 004	154 118	0,65 %
2017	1 050	157 560	0,67 %
2018	1 107	165 702	0,67 %
2019	1 308	176 319	0,74 %
2020	1 183	178 086	0,66 %
2021	1 372	190 437	0,72 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.

Les entrées se redressent, en 2021

Depuis 2011, les Autochtones représentent 1,4 % des entrées dans l'industrie de la construction. Après un sommet de 2,0 % en 2015, 249 Autochtones sont entrés

⁵ En retirant les Métis de la population autochtone, les travailleurs faisant partie des Premières Nations et des Inuits représentent 0,66 % de la main-d'œuvre en construction.



dans l'industrie en 2021, sur un total de 14 491 travailleurs, ce qui représente une part de 1,15 %.

L'intégration dans l'industrie de la construction s'effectue principalement par la voie de l'apprentissage. Depuis 2011, les Autochtones sont entrés à titre d'apprentis dans une proportion de 64 %, comparativement à 70 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre. Peu d'entre eux intègrent l'industrie à titre de compagnons : seulement 5 % des Autochtones entrent par cette voie, une proportion plus faible que celle de l'ensemble des entrées de main-d'œuvre (7 %). La proportion d'entrées à titre d'occupations est toutefois supérieure chez les Autochtones : 32 %, comparativement à 23 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre.

Tableau 2 – Entrées de la main-d'œuvre autochtone et totale, et part des Autochtones

2011 à 2021, nombre de salariés

Année	Autochtones	Total	Part des Autochtones
2011	208	14 798	1,41 %
2012	234	13 700	1,71 %
2013	150	10 338	1,45 %
2014	150	9 252	1,62 %
2015	163	8 142	2,00 %
2016	110	9 286	1,18 %
2017	182	11 158	1,63 %
2018	174	14 733	1,18 %
2019	266	17 623	1,51 %
2020	133	14 836	0,90 %
2021	249	21 638	1,15 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.



Tableau 3 – Entrées de la main-d'œuvre selon le statut et selon la présence d'un diplôme d'études professionnelles chez les apprentis

Nombre de salariés de 2011 à 2021

	Autochtones		Total		Part des Autochtones
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	
Statut					
Compagnon	95	5 %	10 139	7 %	0,9 %
Apprenti	1 288	64 %	102 575	70 %	1,3 %
Occupation	636	32 %	32 790	23 %	1,9 %
Total	2 019	100 %	145 504	100 %	1,4 %
Présence d'un diplôme chez les apprentis					
Avec diplôme	626	49 %	52 378	51 %	1,2 %
Sans diplôme	662	51 %	50 197	49 %	1,3 %
Total	1 288	100 %	102 575	100 %	1,3 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.



Les nouveaux apprentis autochtones de la période 2011-2021 sont détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles dans une proportion de 49 %, soit légèrement moins que pour l'ensemble des entrées de main-d'œuvre (51 %).

Les salariés autochtones détiennent davantage un certificat de compétence

La main-d'œuvre autochtone de 2021 faisant partie de l'industrie de la construction possède à 85 % un certificat de compétence. Un résultat similaire à 2020, quoiqu'en hausse par rapport à 2015 (78 %). Les mesures administratives particulières de la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour favoriser l'intégration des Autochtones font en sorte qu'ils détiennent des exemptions dans une proportion de 10 %, soit 2 fois plus fréquemment que chez les non-Autochtones. Les mesures administratives permettent l'émission d'exemption aux Autochtones pour faciliter leur accès à l'industrie de la construction sous certaines conditions (rattraper leurs préalables scolaires ou suivre des formations de perfectionnement pour maintenir leur certificat actif). Les Autochtones sont également 5 % à ne détenir ni certificat de compétence ni exemption en 2021, une légère amélioration depuis 2017 (6 %).

Tableau 4 – Proportion de la main-d'œuvre selon le type de certificat

Part des salariés en 2021			
Type de certificat	Autochtones	Non-Autochtones	Part des Autochtones
Certificat de compétence	85 %	93 %	0,7 %
Exemption	10 %	5 %	1,5 %
Sans certificat	5 %	2 %	1,8 %
Total	100 %	100 %	0,7 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.

Une proportion toujours faible de compagnons

Les travailleurs autochtones présentent des proportions divergentes de la main-d'œuvre totale, en ce qui concerne le statut. Les Autochtones ont une forte concentration de leur main-d'œuvre sous le statut d'apprenti. On parle en effet d'une concentration de 48 %, comparativement à 32 % pour l'ensemble des travailleurs. La part d'Autochtones qui possèdent le statut d'occupation est aussi plus élevée que pour les non-Autochtones. Ce sont 25 % des Autochtones qui possèdent le statut d'occupation, contre 16 % pour l'ensemble de l'industrie. Inversement, 52 % des travailleurs ont le statut de compagnon, tandis que seulement 27 % des Autochtones ont atteint ce statut.

Le peu de compagnons au sein de la main-d'œuvre autochtone peut s'expliquer par le faible taux de scolarisation et de diplomation des Autochtones. Le fait de ne pas avoir ses préalables scolaires aurait ainsi des impacts sur leur intégration comme apprentis dans l'industrie de la construction. Soulignons toutefois qu'il est possible que cette faible proportion s'explique en partie par une mauvaise identification des travailleurs qui œuvraient dans la construction avant 2004.

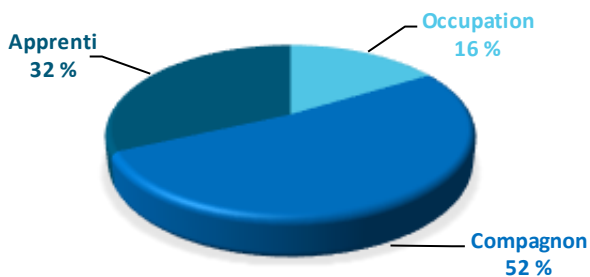
En 2021, l'âge moyen de la main-d'œuvre autochtone est de 37,8 ans; elle est donc un peu plus jeune que les non-Autochtones (38,8 ans). L'âge moyen chez les apprentis autochtones est supérieur de près de 3 années à l'âge moyen des apprentis non autochtones, soit 34,1 ans, comparativement à 31,3 ans chez les non-Autochtones. Les apprentis autochtones ont 45 ans et plus dans une proportion de 21,9 %, comparativement à 12,6 % chez les non-Autochtones.

Chez les compagnons, l'âge moyen est similaire : 43,2 ans pour les Autochtones, comparativement à 43,1 ans pour les non-Autochtones. L'âge moyen des travailleurs ayant le statut d'occupation est également semblable pour les

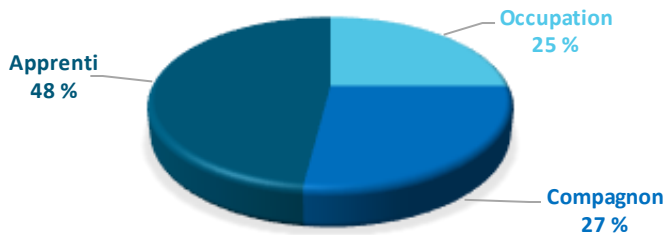


Autochtones et les non-Autochtones : 38,8 ans et 39,7 ans respectivement.

Répartition de la main-d'œuvre selon le statut, main-d'œuvre totale, 2021



Répartition de la main-d'œuvre selon le statut, salariés autochtones, 2021



Une présence plus grande dans l'équipement lourd et l'acier de structure

Même s'il existe 25 métiers et une centaine d'occupations exercés dans l'industrie de la construction assujettie à la *Loi R-20*, dans les faits près de la moitié de la main-d'œuvre totale se concentre dans 3 ou 4 métiers ou occupations. Notamment, chez les apprentis, 63 % de la main-d'œuvre totale se concentre dans 4 métiers (charpentier-menuisier, électricien, peintre et tuyauteur), alors que chez les Autochtones, la concentration des apprentis est de 71 % dans les 4 métiers suivants : charpentier-menuisier, électricien, monteur-assembleur et opérateur d'équipement lourd.

Les apprentis autochtones sont proportionnellement plus présents dans les métiers d'opérateur d'équipement lourd (3,5 % des apprentis du métier), de monteur-assembleur (3,2 %), de ferrailleur (2,3 %), et de calorifugeur (1,7 %).

On retrouve à présent 3 métiers pour lesquels plus de 1 % des compagnons sont autochtones, soit le métier de monteur-assembleur (1,2 %), de mécanicien de chantier (1,2 %) et d'opérateur d'équipement lourd (1,1 %). Au total, seulement 0,4 % des compagnons sont autochtones, alors que 1,1 % de tous les apprentis sont autochtones. Par ailleurs, l'occupation de conducteur de camions (2,2 %) compte une proportion relativement élevée d'Autochtones.



Tableau 5 – Autochtones actifs par statut selon le métier et l'occupation, et part de la main-d'œuvre totale

Nombre de salariés en 2021

Métier / occupation	Autochtones			Part des Autochtones		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueur-maçon	9	7	16	0,5 %	0,2 %	0,5 %
Calorifugeur	6	X	X	1,7 %	0,1 %	0,9 %
Carreleur	X	X	5	0,2 %	0,1 %	0,3 %
Charpentier-menuisier	317	105	422	1,3 %	0,4 %	1,4 %
Chaudronnier	0	X	X	0,0 %	0,5 %	0,5 %
Cimentier-applicateur	14	5	19	0,9 %	0,2 %	0,9 %
Couvreur	16	6	22	0,5 %	0,2 %	0,7 %
Électricien	71	41	112	1,0 %	0,3 %	0,8 %
Ferblantier	10	5	15	0,5 %	0,2 %	0,5 %
Ferrailleur	14	5	19	2,3 %	0,4 %	1,4 %
Frigoriste	13	X	X	0,8 %	0,1 %	0,5 %
Grutier	X	7	X	0,7 %	0,4 %	0,6 %
Mécanicien d'ascenseur	X	X	X	0,5 %	0,1 %	0,3 %
Mécanicien de chantier	0	9	9	0,0 %	1,2 %	1,2 %
Mécanicien de machines lourdes	X	X	X	1,5 %	0,9 %	1,2 %
Mécanicien en protection-incendie	5	X	X	0,7 %	0,1 %	0,6 %
Monteur-assembleur	28	29	57	3,2 %	1,2 %	2,2 %
Monteur-mécanicien (vitrier)	X	X	7	0,4 %	0,2 %	0,4 %
Opérateur de pelles mécaniques	23	50	73	1,5 %	0,7 %	1,0 %
Opérateur d'équipement lourd	49	57	106	3,5 %	1,1 %	2,0 %
Peintre	20	12	32	0,7 %	0,3 %	0,9 %
Plâtrier	15	X	X	0,9 %	0,2 %	0,9 %
Poseur de revêtements souples	X	X	X	0,5 %	0,1 %	0,4 %
Poseur de systèmes intérieurs	5	0	5	0,4 %	0,0 %	0,3 %
Tuyauteur	23	16	39	0,7 %	0,2 %	0,5 %
Total des métiers	652	376	1 028	1,1 %	0,4 %	0,6 %
Boutefeu-foreur			6			0,9 %
Conducteur de camions			12			2,2 %
Magasinier / commis			0			0,0 %
Main-d'œuvre de lignes			25			1,1 %
Manœuvre			245			1,0 %
Arpenteur			12			0,8 %
Soudeur			X			0,4 %
Autres occupations			40			3,3 %
Total des occupations			344			1,1 %
Total			1 372			0,7 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.

Note : Certaines données présentent la lettre X pour des raisons de protection des renseignements personnels.

Les Autochtones sont surtout présents dans le secteur Génie civil et voirie

Les Autochtones et non-Autochtones présentent une distribution par secteur de leurs heures travaillées plutôt différente. En effet, les salariés autochtones sont principalement actifs dans les secteurs Génie civil et voirie (36 %) et Institutionnel et commercial (34 %). Le secteur Institutionnel et commercial est le secteur dominant, à 54 % pour les non-Autochtones, qui ont une proportion beaucoup moins forte dans le secteur Génie civil et voirie (19 %).

En ce qui concerne les secteurs Industriel et Résidentiel, nous observons une distribution similaire entre les 2 groupes. Les Autochtones et les non-Autochtones affichent notamment tous 2 des proportions 22 % pour le secteur Résidentiel.

On remarque également des différences sur le plan de la répartition des heures travaillées par secteur d'activité, lorsqu'on fait un découpage par statut de métier. Les Autochtones occupant un métier travaillent principalement dans le secteur Institutionnel et commercial. Du côté des occupations, ces derniers se retrouvent majoritairement dans le secteur Génie civil et voirie. Les non-Autochtones suivent la même règle, avec de plus forts écarts chez les métiers ainsi que de plus faibles écarts pour les occupations.

Tableau 6 – Répartition des heures travaillées par secteur selon le statut en 2021

Part des salariés en 2021

Secteur	Autochtones			Non-Autochtones		
	Métier	Occupation	Total	Métier	Occupation	Total
Génie civil et voirie	26 %	73 %	36 %	13 %	56 %	19 %
Industriel	8 %	8 %	8 %	6 %	4 %	6 %
Institutionnel et commercial	39 %	16 %	34 %	57 %	32 %	54 %
Résidentiel	28 %	3 %	22 %	24 %	9 %	22 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.

Intégration de la main-d'œuvre autochtone dans l'industrie de la construction

Plus de 900 entreprises embauchent des Autochtones

En 2021, 3 % des employeurs emploient au moins 1 Autochtone. Les entreprises de plus grande taille embauchent des Autochtones en plus forte proportion que les entreprises de petite et de moyenne taille. De plus, 79,5 % de tous les employeurs n'embauchent que 5 salariés ou moins. Parmi eux, seulement 1 % embauchent des Autochtones. En ce qui concerne les entreprises de 50 salariés ou plus, 46 % d'entre elles embauchent des Autochtones. Il n'est pas surprenant que les Autochtones se retrouvent principalement à travailler dans des entreprises de plus grande taille, puisque la nature même de celles-ci, soit le fait d'embaucher plus de salariés, est effectivement plus propice à embaucher des Autochtones, et que ces derniers travaillent principalement dans les secteurs Génie civil et voirie ainsi qu'Institutionnel et commercial.

Tableau 7 – Nombre et part des employeurs qui embauchent des Autochtones selon le nombre moyen de salariés

Nombre d'employeurs en 2021			
Nombre moyen de salariés	Employeurs qui embauchent des Autochtones		Part
	Ensemble des employeurs	Part	
5 et moins	267	21 125	1 %
6 à 10	167	2 773	6 %
11 à 25	191	1 796	11 %
26 à 50	128	556	23 %
Plus de 50	148	324	46 %
Total	901	26 574	3 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.

Forte présence des Innus (Montagnais) et des Cris

Les premières démarches d'identification auprès des Autochtones ont ciblé les nations crie, innue et inuite. La représentation actuelle de ces nations autochtones pourrait ainsi être biaisée. Les Innus (Montagnais) (17,6 %), les Cris (14,2 %) sont les 2 nations les plus présentes dans la construction. La grande majorité des salariés autochtones demeurent sans nation identifiée dans les registres de la CCQ, probablement parce que l'identification d'une nation requiert des démarches supplémentaires de la part de ces salariés.

Tableau 8 – Nombre d'Autochtones actifs selon la nation

Nombre de salariés en 2021		
Nation	Total	Répartition
Abénaquis	15	1,1 %
Algonquins	30	2,2 %
Attikameks	39	2,8 %
Cris	195	14,2 %
Hurons-Wendats	17	1,2 %
Innus (Montagnais)	241	17,6 %
Inuits	38	2,8 %
Malécites	6	0,4 %
Métis	112	8,2 %
Micmacs	25	1,8 %
Mohawks	62	4,5 %
Naskapis	X	0,1 %
Non identifiés	591	43,1 %
Total	1 372	100 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.

Note : Certaines données présentent le symbole X pour des raisons de protection des renseignements personnels.

L'emploi autochtone majoritairement concentré dans 3 régions

Vu la forte présence des Cris et des Innus, il s'ensuit que la main-d'œuvre autochtone demeure principalement dans les régions de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que du grand Montréal. Ces régions regroupent 58 %

des Autochtones travaillant dans la construction. La main-d'œuvre autochtone représente cependant la grande majorité (94,8 %) des travailleurs de la Baie-James. Cette

part est de 10,4 % sur la Côte-Nord et de 2,4 % en Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 9 – Nombre d'Autochtones actifs par statut selon la région de domicile et part de la main-d'œuvre totale

Nombre de salariés en 2021

Région de domicile	Autochtones			Part des Autochtones		
	Métier	Occupation	Total	Métier	Occupation	Total
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	43	5	48	0,7 %	0,5 %	0,7 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	120	50	170	1,8 %	3,7 %	2,1 %
Québec	124	34	158	0,5 %	0,8 %	0,5 %
Mauricie–Bois-Francs	46	30	76	0,4 %	2,0 %	0,6 %
Estrie	27	X	X	0,4 %	0,3 %	0,4 %
Grand Montréal	281	49	330	0,3 %	0,3 %	0,3 %
Île de Montréal	47	13	60	0,4 %	0,3 %	0,3 %
Montérégie	123	14	137	0,4 %	0,2 %	0,3 %
Laval–Laurentides–Lanaudière	111	22	133	0,3 %	0,3 %	0,3 %
Outaouais	42	14	56	0,6 %	1,0 %	0,7 %
Abitibi-Témiscamingue	62	18	80	2,1 %	4,1 %	2,4 %
Baie-James	89	39	128	95,7 %	92,9 %	94,8 %
Côte-Nord	192	99	291	9,1 %	14,3 %	10,4 %
Ensemble du Québec	1 026	341	1 367	0,6 %	1,1 %	0,7 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.

La concentration des Autochtones dans certains métiers et secteurs les ralentit pour l'amélioration de leur salaire

Dans l'industrie de la construction, la rémunération annuelle totale dépend du nombre d'heures travaillées, et ce dernier varie beaucoup selon le métier, le statut, la région de domicile et le secteur. L'écart de la moyenne d'heures travaillées entre les Autochtones et les non-Autochtones est bien réel et s'est même creusé de manière assez importante depuis 2012, mais reste plutôt stable depuis quelques années. En 2021, les Autochtones travaillent en moyenne 771 heures, soit 74,7 % du total

d'heures travaillées par les non-Autochtones, ce qui représente un léger gain par rapport à 2020 (72,6 %).

La moyenne globale de salaire doit être utilisée avec prudence pour comparer la situation des Autochtones à celle des non-Autochtones. Cette moyenne, dans le cas des Autochtones, reflète le fait qu'ils travaillent dans une plus forte proportion dans le secteur Génie civil et voirie, qu'ils ont plus souvent le statut d'apprenti ou d'occupation et qu'ils sont concentrés dans quelques métiers et régions seulement. Pour avoir une comparaison plus juste de la situation des Autochtones par rapport à celle des non-



Autochtones, les données du salaire moyen annuel sont présentées selon le secteur prioritaire et le statut.

En moyenne, le salaire annuel des Autochtones correspond à 76 % du salaire annuel des non-Autochtones, soit près de 34 797 \$ pour les Autochtones contre 45 566 \$ pour les non-Autochtones en 2021. Ce ratio est stable depuis quelques années.

Tableau 10 – Volume de travail et écart entre Autochtones et non-Autochtones

Heures moyennes travaillées de 2011 à 2021

Année	Autochtones	Non-Autochtones	Ratio Autochtones / non-Autochtones
2011	798	981	81,3 %
2012	893	1 010	88,4 %
2013	810	959	84,5 %
2014	680	948	71,7 %
2015	648	917	70,7 %
2016	670	945	70,9 %
2017	687	943	72,8 %
2018	735	986	74,6 %
2019	739	1 008	73,3 %
2020	663	914	72,6 %
2021	771	1 032	74,7 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.

Il existe des disparités notables par statut et par secteur. Les Autochtones ayant un statut de compagnon gagnent un salaire comparable à celui des non-Autochtones dans 2 secteurs. Effectivement, les secteurs Résidentiel et Industriel présentent des ratios respectifs de 104 % et 100 % pour ce statut. Les apprentis autochtones gagnent, tous secteurs confondus, en moyenne 88 % du salaire des non-Autochtones. Les disparités sont particulièrement présentes pour les occupations, où les Autochtones gagnent en moyenne 81 % du salaire des non-Autochtones (dont 72 % dans le secteur Génie civil et voirie). Ce statut présente cependant une grande variation dans les disparités. Le secteur Institutionnel et commercial présente effectivement un ratio de 65 %, tandis que le secteur Industriel atteint un ratio de 100 %.

Le secteur Institutionnel et commercial présente aussi de grandes disparités. Il est, dans l'ensemble, le secteur le moins favorable aux Autochtones. Le salaire annuel moyen d'un Autochtone représente seulement 67 % de celui d'un non-Autochtone. Cela est probablement dû au fait qu'ils sont peu intégrés dans ce secteur, comparativement aux travailleurs des régions comme Montréal et Québec, qui accaparent la majorité de l'activité du secteur.

Dans le secteur Résidentiel, les travailleurs autochtones s'en tirent avec 80 % du revenu annuel moyen des non-Autochtones. Ce ratio est assurément affecté par la répartition selon les statuts des travailleurs, puisqu'en analysant chaque statut individuellement, celui des occupations s'avère le moins avantageux pour les Autochtones, avec un salaire moyen annuel représentant 68 % de celui des non-Autochtones.

Tous statuts confondus, les Autochtones œuvrant dans le secteur Industriel gagnent 88 % du salaire moyen des non-Autochtones. Le secteur est ainsi le plus égalitaire en termes de salaire annuel moyen entre les 2 sous-groupes.



Tableau 11 – Comparaison de la rémunération entre les Autochtones et les non-Autochtones selon le secteur prioritaire

Salaires annuels moyens en 2021

Secteur prioritaire	Apprenti	Compagnon	Occupation	Total
Autochtones				
Génie civil et voirie	31 587	55 545	36 640	41 226
Industriel	32 569	64 052	39 125	48 569
Institutionnel et commercial	26 651	51 410	21 112	32 334
Résidentiel	21 416	42 836	14 671	25 281
Total	25 655	52 912	32 324	34 797
Non-Autochtones				
Génie civil et voirie	39 807	65 543	50 935	55 998
Industriel	37 264	64 282	39 147	55 320
Institutionnel et commercial	31 656	61 427	32 495	48 516
Résidentiel	22 767	41 243	21 609	31 412
Total	28 989	57 292	40 001	45 566
Ratio Autochtones–non-Autochtones				
Génie civil et voirie	79 %	85 %	72 %	74 %
Industriel	87 %	100 %	100 %	88 %
Institutionnel et commercial	84 %	84 %	65 %	67 %
Résidentiel	94 %	104 %	68 %	80 %
Total	88 %	92 %	81%	76 %

Source : Commission de la construction du Québec, avril 2022.

Conclusion

Force est de constater que la situation autochtone dans l'industrie de la construction du Québec piétine ; les salariés autochtones représentent toujours moins de 1 % de la main-d'œuvre totale, depuis 10 ans. Cette stagnation peut s'expliquer par le fait qu'ils sont principalement actifs dans des régions loin des centres urbains et se retrouvent moins souvent avec le statut de compagnon. Le statut d'apprenti reste ainsi prédominant pour la main-d'œuvre autochtone.

L'impact est donc direct sur l'état des heures travaillées et du salaire retiré. En 2021, les heures moyennes travaillées se situent à 74,7% de celles qui sont travaillées par les non-

Autochtones. Lorsque les Autochtones travaillent dans le secteur industriel, leur salaire annuel se rapproche de celui des non-Autochtones. Mais le portrait est autre lorsqu'ils se retrouvent dans le secteur Institutionnel et commercial, où ils gagnent 67 % du salaire des non-Autochtones. L'explication peut provenir du fait que les travaux de ce secteur sont concentrés dans les régions urbaines.

Sur une note plus positive, la situation des Autochtones tend à se régulariser sur la détention des certificats de compétence. Ils sont 85 % à détenir un certificat de compétence régulier en 2021, alors qu'ils étaient seulement 62 % en 2006.



Références

STATISTIQUE CANADA. Recensement de la population de 2016 (a), produit numéro 98-400-X2016359 au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. Recensement de la population de 2016 (b), produit numéro 98-400-X2016362 au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. Recensement de la population de 2016 (c), produit numéro 98-400-X2016175 au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. Recensement de la population de 2016 (d), produit numéro 98-400-X2016265 au catalogue de Statistique Canada.